

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 3 décembre 2008

sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc Chevallaz

Motion de Monsieur le Conseiller Jean DUTRUIT pour l'étude de l'élaboration d'un giratoire sur la place de la Clergère

Le Conseil communal de Pully

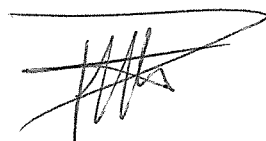
entendu la motion de Monsieur le Conseiller Jean DUTRUIT pour l'étude de l'élaboration d'un giratoire sur la place de la Clergère,

décide

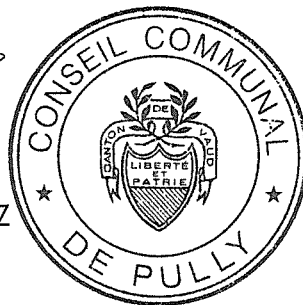
de renvoyer cette motion à une commission pour étude et rapport.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président



Jean-Marc CHEVALLAZ



La secrétaire



Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 4 décembre 2008